

Période 2 – Deux poèmes de Rutebeuf

Séance 1 – Avant de découvrir Rutebeuf en langue originale : du latin au français

Ce document permet d'aborder en connaissance de cause le texte original des deux poèmes écrits au Moyen Âge par Rutebeuf.

1° « *Nous voulons d'ores en avant que tous arrests (...) soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel français et non autrement.* »

Quel roi prononça cette ordonnance, le 15 août 1539 ? **François 1er**

2° Cette ordonnance a pour nom l'édit de **Villers-Cotterêts** ; il établit que tous les actes de justice s'écriront dorénavant en **français**.

3° Comment étaient réparties les langues avant cette date importante ? **De nombreux dialectes existaient sur le territoire : chaque région avait son dialecte roman.**

Chronologie

a) -51 : la langue **latine** pénètre en Gaule et **remplace une grande partie du lexique celte** (*ovis* concurrence *maout*, à l'origine du nom « **mouton** »).

b) I^{er} s. : le latin littéraire est enseigné dans les **écoles** gallo-romaines et dans les églises, tandis que le latin vulgaire (« du peuple ») supplante à l'oral les langages celtiques.

c) Fin du VIII^{ème} s. (Charlemagne empereur) : les latins littéraire et ecclésiastique se maintiennent, tandis que le latin **vulgaire**, au gré des invasions, est différencié selon les peuples qui le parlent. Ce sont les multiples langues **romanes**.

d) 842 : les *Serments* prononcés à Strasbourg par les deux fils de Louis le Pieux, constituent le premier texte littéraire conservé en langue **romane**. Les latins littéraire et ecclésiastique se maintiennent.

e) X^e s. : les dialectes romans sont toujours plus nombreux ; deux groupes tendent à se former, les langues d'oïl (au **Nord** ; parmi elles le **normand** et le **picard**) et les langues d'**oc** (au Sud ; parmi elles le gascon, le **provençal** et le languedocien). Les latins littéraire et ecclésiastique se maintiennent.

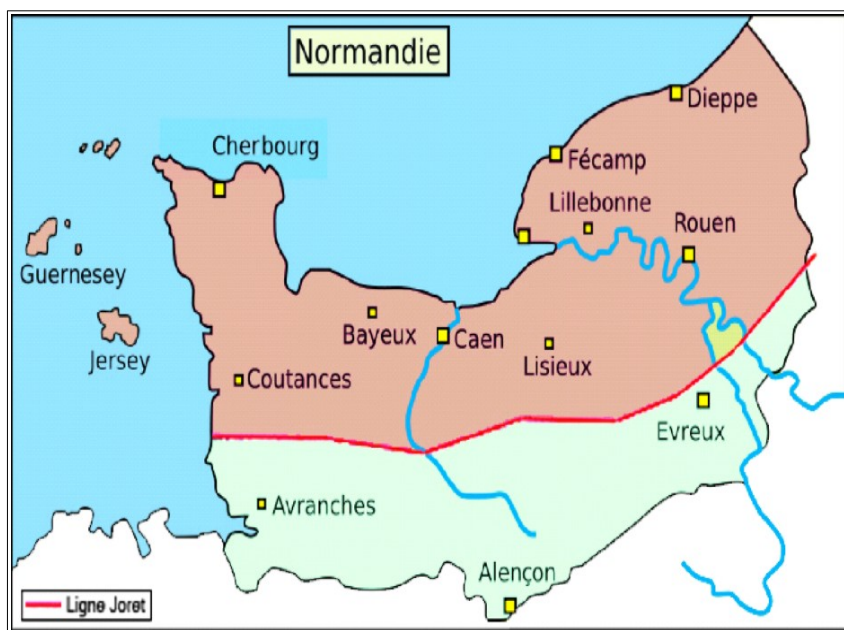
f) XII^e s. : deux langues s'imposent et concurrencent à l'écrit les latins littéraire et ecclésiastique. Dans le Midi, le provençal, au nord de la Loire, le dialecte d'Île-de-France, ancêtre du **français** littéraire.

g) Fin du XV^e s. : le français devient la langue usuelle la plus usitée. Les autres dialectes du Nord et du Midi sont réduits à l'état de **patois** (langue pratiquée dans un espace géographique restreint ou un groupe de localités, principalement rurales).

h) 15 août 1539 : édit de **Villers-Cotterêts**. Français : langue **officielle**.

i) 1549 : le poète Joachim du **Bellay** publie sa *Défense et illustration de la langue française*. Selon lui, la langue française peut être aussi « parfaite » que les nobles langues grecque et

latine. Mais il insiste sur l'étymologie et la nécessité d'employer préfixes et suffixes d'origine latine ou grecque afin de développer les termes scientifiques et techniques. En poésie, selon lui, le français doit s'adapter à la forme italienne du **sonnet**. C'est Clément **Marot** qui écrira le premier **sonnet** en langue française, en 1536. Cette forme poétique sera très prisée, notamment par **Ronsard** dans son œuvre *Sonnets pour Hélène*. En 1556, Louise **Labé** et Olivier de Magny, poètes de Lyon, adoptent aussi cette forme. Enfin, le français se perfectionnera comme langue de **traduction** des chefs-d'oeuvres antiques.



Prolongement : avant le français, le dialecte normand

Quelques particularités du groupe « normand-picard » (le normand parlé au nord de la Normandie, délimité par la ligne _____) : à quoi le **normand** ressemble-t-il ? **En vert, le même mot, mais dans une autre langue d'oïl.**

*latin *acaptare* → **a_____**, au

lieu de **acheter** (auj. _____)

*gaulois *cassano* → *cassinus* → **caisne** ou **quesne**, au lieu de **ch_____** (auj. _____.)

*latin *capra* → **k_____**, au lieu de _____

*latin *gamba* → **g_____**, au lieu de _____ *latin *platea* → **p_____**, au lieu de _____

*latin *vacca* → **v_____**, au lieu de _____ *francique *pokka* → **p____**, **p_____**, au

lieu de _____ (anglais)*latin *cantare* → **cainter**, au lieu de _____*arabe

sukkar → italien *zucchero* → **c_____**, au lieu de _____ (anglais _____)*latin

pauper → **p_____**, au lieu de **pouvre** (auj. _____ ; anglais _____) *latin

patella (petit plat) → **poile**, aujourd'hui _____

*ei remplace souvent -oi- → **mei** pour moi, **tei** pour toi, **rei** pour _____ .

Séance 2 – Lecture autonome des deux poèmes

1. *Le pet du vilain.*

2. *La complainte Rutebeuf.*

Prise de notes : réponses aux deux questions posées. Terminer ces recherches pour le 9 novembre.

Séance 4 – Reprise du questionnaire portant sur les deux poèmes de Rutebeuf

1- Rassemblez des informations sur les intentions de l'auteur et le contexte de publication.

a) *Le pet du vilain*

b) *La complainte Rutebeuf*

2- Résumez l'histoire racontée. Vous pouvez surligner le texte distribué en classe.

a) *Le pet du vilain*

b) *La complainte Rutebeuf*

2- Dans un fichier texte, trouver en ligne la version originale de ces deux poèmes.

3- Pour le 19 novembre (sur l'ENT) : préparez un fichier texte ou présentation rassemblant les informations du 1- et du 2-. Vous organiserez librement la composition du document. **Séance 10 (22 septembre) – Le temps de la Mauvaise Fortune**

Séance 5 – Rutebeuf, poète de l'impuissance devant le temps qui passe



I. Lecture d'image : *La roue de la Fortune*. Enluminure du XV^e siècle.

Fortuna en latin signifiait « le destin ». Ce mot est lié à un autre mot latin désignant le hasard : *fors* (voir « fortuit »).

La Fortune est représentée par une femme en robe et en majesté. Les Romains la représentaient même comme une femme aveugle tenant un gouvernail.

De sa main droite, elle dirige une roue. Cette allégorie picturale montre, par le mouvement rotatif, des personnages qui s'y agrippent : on peut tantôt être roi, tantôt être sujet / vassal : aucun destin n'est immuable.

II. Lecture du poème de Rutebeuf (*La Complainte Rutebeuf* : « Que sont mes amis devenus... », p. 42).

Question 1

À quels types de vers avons-nous affaire ?

Il s'agit à chaque fois de deux octosyllabes (8) suivi d'un tétrasyllabe (4).

Question 2

Quelle perte regrette le poète ? Par quelle métaphore exprime-t-il ce regret ?

Le poète regrette la perte des amis ; il l'exprime par la métaphore du vent. Les saisons évoquées sont l'automne (où le vent défeuille les arbres) et l'hiver.

Question 3

Quel type de phrase est répété, sans variation, à deux reprises dans cet extrait du poème ? Qu'est-ce que cette répétition nous révèle de l'état d'esprit du poète ?

« Que Dieu me garde en mon bon sens » et les autres structures en « que » + subjonctif expriment la volonté du poète de se montrer pieux et méritant.

Question 4

Quel champ lexical domine ? Pourquoi ?

Les champs lexicaux de la perte et de l'éparpillement dominent le poème : « disparus » ; « clairsemés » ; « ôtés » ; « emportés » ; « emporte » ; « emporta ». La perte des amis est associée aux souffrances et aux malheurs du « je ».

Question 5

À quel verbe est lié le nom « complainte » ? Essayez de définir, simplement, ce que peut être un poème qu'on nomme complainte. b. Quels éléments du poème semblent justifier le choix du mot complainte dans le titre ?

"Complainte" est lié au verbe "se plaindre" : la "complainte" est un poème qui met en scène les plaintes et les souffrances du poète. La forme interrogative (« que sont mes amis devenus ») exprime le désarroi du poète, ainsi que les thèmes de la perte des amis et des biens matériels.

Question 6

Les amis dont parle le poète sont ses « protecteurs ». a. Qu'est-ce que cela nous apprend sur les conditions matérielles de la vie des poètes au Moyen Âge ? b. Qu'est-ce que le poète regrette le plus : le temps qui a passé ou la perte d'argent liée à l'abandon de ses amis ?

Au XIII^e siècle, les conditions matérielles de la vie d'un jongleur (comme Rutebeuf, poète composant ses œuvres, mais sans musique) et autres trouvères / troubadours (poètes créateurs de poèmes et de musique accompagnant ceux-ci), étaient précaires, difficiles ; souvent, ils avaient besoin de protecteurs, d'importants seigneurs ou le roi Saint Louis en personne ! C'est la perte pécuniaire que regrette le poète, ainsi que le fait de dépendre des vagabondages et des caprices de quelque seigneur...

Rutebeuf qualifie même ses anciens protecteurs de « pourris » ; il s'adonne alors aux reproches, aux griefs et aux blâmes à leur encontre ; d'autre part, à la fin de la complainte, il s'adresse explicitement à un nouveau protecteur.

Le lyrisme et le temps qui passe

Repérez dans votre manuel (pages 197 à 215) trois autres poèmes dans lesquels l'énonciateur cherche à arrêter le temps.

	Auteur	Titre	Année	Comment le temps y est-il représenté ?
1	Louise Labé	Sonnet « Ô beaux yeux bruns... »	1555	Le temps long de l'attente d'un amour qui ne se réalise pas
2	Charles Baudelaire	« À une passante » (Les Fleurs du mal)	1857	L'instant fugace d'une rencontre dans la rue
3	Verlaine	<i>Poèmes saturniens</i> , « Chanson d'automne »	1866	Temps associé à la destruction, à la décrépitude.
4	Pierre de Ronsard	« Quand vous serez bien vieille... »	1578	Le temps passe trop vite : profiter de chaque instant est essentiel.
5	Rutebeuf	<i>La complainte Rutebeuf</i>	2 ^e moitié du XIII ^e s.	Le temps des regrets ; le temps de l'oubli et de la perte

Bilan thématique : le temps qui passe et la poésie

En quoi la poésie est-elle un genre littéraire apte à décrire le temps qui passe ?

***EN CE QUI CONCERNE LES THÈMES** : les thèmes liés au temps qui passe (nostalgie : regret d'une chose perdue, d'un lieu lointain, d'une époque révolue ; épicurisme du « cueille le jour », vanité, peur de la mort, etc.) seront développés de manière personnelle et plus lyrique, à l'aide d'un « je » auquel on peut s'identifier.

***EN CE QUI CONCERNE LA FORME POÉTIQUE** : brève et musicale, la forme du poème lui permet d'être mémorisé : il immortalise alors un moment privilégié de l'existence.

***EN CE QUI CONCERNE LES FIGURES DE STYLE** : le poème est le genre littéraire où on admet aisément la présence de multiples figures de style, parmi lesquelles la métaphore, la comparaison et l'allégorie, qui permettent de présenter les étapes de l'existence de manière très marquante (la rose fanée, le soleil qui se couche, la Faucheuse, etc.).

Lyrisme : registre (ton d'un message destiné à faire éprouver par le destinataire une émotion particulière) qui prend en compte les sentiments intimes, personnels, de celui qui s'exprime.

Séance 6 – Mise en forme de la présentation des deux poèmes (en salle informatique)